



Sainte Suzanne, le 31/5/2018

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES DE TERMINALES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

Objet : livret scolaire numérique – session examen 2018

Madame, Monsieur,

Pour la session d'examen 2018 du baccalauréat, les jurys de délibération disposeront de la version numérique du livret scolaire de tous les élèves de terminales générales et technologiques.

Le livret de votre enfant est consultable via votre compte ATEN à compter du 15 juin 2018 en vous connectant sur metice.ac-reunion.fr et en sélectionnant l'icône « **Téléservices parents** ».

Vous disposez d'un droit de rectification des données contenues dans ce livret ainsi que d'un droit d'opposition à la transmission de ce livret au jury. Pour le faire valoir, vous devez adresser une demande écrite au chef d'établissement (au plus tard le 23 juin 2018) qui, s'il donne une suite favorable, informera les services académiques des examens et concours.

Après la publication des résultats des examens du 1^{er} groupe (prévue le 6 juillet 2018), le livret sera mis à votre disposition en ligne. Il vous appartiendra de l'imprimer ou de faire une copie de sauvegarde numérique ce jusqu'au 16/07/2018. (N.B : Vous ne pourrez éditer le livret scolaire de votre enfant que s'il est mineur).

Pour toutes difficultés et/ou précisions dans la mise en œuvre de ce nouveau dispositif, vous pouvez vous adresser au référent numérique, au personnel de la vie scolaire et aux professeurs principaux.

Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

La direction